



Ville de La Tour-de-Peilz

Conseil d'établissement

PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	No 10
---------	--	--------------

Présents :	<ul style="list-style-type: none">• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, MM. Franco Amoroso et Jacques Membrez• <u>Société civile</u> : MM. Olivier Wälchli et Séraphin Reuse• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguet-Cochet, MM. Claude Chevalley et Marc Ducret• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, M. Jean-Pierre Schwab
Excusés :	<u>Société civile</u> : M. Pierre-André Emery <u>Autorités</u> : M. Richard Sendra
Présidence :	Mme Nicole Rimella
Auteur :	Mme Carole Dind

Description de la séance

Date de la séance :	Mercredi 25 mai 2011 à 19h30 Hall du Collège des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz
---------------------	--

Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
2. Procès-verbal de la séance du 9 mars 2011
3. Informations de la Présidente
4. Informations du directeur
5. Présentation du nouvel équipement des classes (tablettes et projecteurs) par MM. Desplan et Müheim
6. Organisation Fête des écoles
 1. Cérémonie des promotions
 2. Cortège
 3. Stand pâtisseries
7. Propositions individuelles et divers
 1. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance du 9 mars 2011

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 9 mars 2011 est adopté, avec remerciements à son auteur.



3. Informations de la Présidente

Néant.

4. Informations du directeur

La prochaine rentrée scolaire est en cours de préparation. Il est prévu d'ouvrir :

- 9 classes enfantines
- 10 classes du CYP1 (1^{ère} et 2^{ème} année)
- 1 classe à effectif réduit (CYP1)
- 11 classes du CYP2 (3^{ème} et 4^{ème} année)
- 1 classe de développement secondaire (5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} année)
- 5 classes de 5^{ème} année
- 6 classes de 6^{ème} année
- 6 classes de 7^{ème} année (2 VSO, 2 VSG et 2 VSB)
- 7 classes de 8^{ème} année (2 VSO, 3 VSG et 2 VSB)
- 9 classes de 9^{ème} année (2 VSO, 2 VSG et 5 VSB)

soit un total de 65 classes. L'effectif devrait avoisiner les 1'250 élèves. A noter qu'il s'agit de la dernière volée qui accueillera des élèves de Blonay-St-Légier.

Toutes les options proposées en VSB ont bien évidemment été choisies, mais certaines n'accueilleraient qu'un tout petit nombre d'élèves. Des discussions ont donc lieu avec les établissements voisins pour essayer de regrouper les élèves d'une option minoritaire sur un seul site, ou de mieux répartir les élèves entre les établissements afin de pouvoir peut-être maintenir l'une ou l'autre de ces options à La Tour-de-Peilz.

Une journée pédagogique, initiée par la commission santé et destinée aux enseignants du secondaire, a eu lieu mercredi 11 mai dernier, en lien avec le programme cantonal de prévention des dépendances. Cette journée a également été ouverte à l'ensemble des concierges des collèges. La commission santé poursuit maintenant son travail afin de livrer à terme une sorte de feuille de route.

Plusieurs classes du cycle primaire sont allées en camp ce printemps et deux classes de 5^{ème} se trouvent actuellement à Ovronnaz. Cinq classes du cycle primaire sont déjà inscrites pour des camps qui auront lieu à l'automne.

Des élèves de la classe de développement primaire de M. E. Michel ont participé à une option « impro » en compagnie d'une dizaine d'élèves de 9^{ème} année. Ce travail a débouché sur un spectacle d'improvisation théâtrale qui sera présenté le lundi 30 mai, à 19h00, à l'aula du collège Courbet.

Jeudi et vendredi derniers, tous les élèves des classes du CIN, CYP1, CYP2 et de 5^{ème} année, ainsi que quelques classes de Bex et Ollon, se sont vu offrir par le Kiwanis Club le spectacle du cirque Starlight à La Tour-de-Peilz, à l'issue duquel chacun a aussi reçu un petit goûter ! Soulignons cette action généreuse et la qualité exceptionnelle du spectacle présenté, qui a ravi tant les élèves que les enseignantes.

Le spectacle « Bricomic », d'Alexandre Cellier et Jean Duperrex, a été présenté au mois de mars. Quelques représentations, qui avaient dû être reportées, viennent d'avoir lieu au collège Courbet.

Deux concerts seront donnés au mois de juin par les chœurs des écoles de La Tour-de-Peilz, dirigés par M. D. Noir. La Cantourelle (primaire) se produira le 22 juin à la salle des Remparts et le chœur LADO (secondaire) chantera le 24 juin au Temple.



5. Présentation du nouvel équipement des classes (tablettes et projecteurs) par MM. Desplan et Müheim

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a accordé un crédit de fr. 170'000.– pour l'installation de tablettes interactives et de projecteurs multimédia dans les salles de classe des Mousquetaires et des Marronniers. Le Canton fournira quant à lui les ordinateurs.

MM. F. Desplan et D. Müheim proposent une démonstration de ce nouvel outil d'enseignement qui offre de nombreux avantages, tant pour les enseignants que pour les élèves (simplification du travail, facilité d'utilisation, rapidité, précision, meilleure lisibilité, facilité d'annotation, etc.). Il n'y aura pas d'obligation d'utiliser ce nouvel équipement et les autres outils d'enseignement resteront. Il ne s'agit pas de les remplacer, mais nul doute que cette méthode très interactive d'enseignement rencontrera un enthousiasme certain et que les maîtres adopteront petit-à-petit cette nouvelle possibilité qui leur est offerte. Les fichiers sont préparés par les enseignants à la maison et sont ensuite affichés en classe. Ils peuvent aussi être mis à la disposition des élèves par le biais de leur compte educanet2. Le risque existe toutefois que les enseignants cherchent à trop bien faire et que cela leur demande un investissement très, voire trop important, du moins au début. Certains auront sans doute besoin d'aide, raison pour laquelle il est prévu que des moments de formation leur soient offerts. Les écoles de La Tour-de-Peilz ont toujours été relativement en avance sur le plan informatique. Beaucoup d'enseignants ont d'ailleurs déjà la quasi-totalité de leurs cours sous cette forme-là. Quant aux élèves, ils sont bien entendu enthousiastes face à cette nouvelle technologie !

6. Organisation Fête des écoles

1. Cérémonie des promotions

Les promotions du vendredi 1^{er} juillet se dérouleront cette année encore en deux phases, à 14h00 et à 17h00, à la salle des Remparts. Chaque session sera suivie d'un apéritif servi par des élèves de 8^{ème} année, qui financeront ainsi une partie de leur voyage d'études. Le Conseil d'établissement est cordialement invité à participer à l'une ou l'autre de ces cérémonies.

2. Cortège

Cette année, le thème du traditionnel cortège de la Fête des écoles sera : « La Tour accueille les Hollandais et la Gymnaestrada ». Départ prévu à 14h00. Chacun peut laisser libre cours à son imagination afin de coller au mieux au thème du cortège.

Est-il possible que chaque collège donne la même heure de rendez-vous à tous les élèves ? Il n'est en effet pas toujours aisé pour les parents de s'organiser. Tout cela dépend en fait du déguisement. S'il faut beaucoup de temps pour préparer les enfants, mieux vaut qu'ils arrivent assez tôt. Par contre, il faut éviter qu'ils n'aient à attendre trop longtemps avant le cortège. Le mieux est de s'arranger avec la maîtresse.

3. Stand pâtisseries

Les parents seront, comme chaque année, mis à contribution afin de fournir le stand en pâtisseries, douceurs, etc. La circulaire sera également adressée aux parents du secondaire. Un tournus est établi pour la tenue du stand, dont la responsable sera cette année encore Mme J. Carron. Ne pas oublier les t-shirts !

Le nouveau magasin Migros ouvrira ses portes le 29 juin. Toutefois, les containers provisoires ne seront démontés qu'après la Fête des écoles, afin de ne pas perturber l'installation des carrousels. La commune envisageait de conserver ces containers pour les transformations prévues au collège Courbet, mais il y a trop de modifications à faire et les travaux ne vont de toute manière pas commencer tout de suite.

7. Propositions individuelles et divers

Le cahier des charges pour les bureaux d'architectes qui plancheront sur la transformation du collège Courbet sera établi d'ici une quinzaine de jours. Ce dossier avance...



Lors de la séance d'installation des autorités, le 30 juin prochain, les partis politiques devront désigner leurs membres au sein du Conseil d'établissement. Ecoles devra également nommer ses représentants. Quant à la séance de désignation des parents, elle est prévue le 12 octobre. La Municipalité discutera également avec Ecoles pour voir quels seront les représentants de la société civile.

Une réflexion peut-elle se faire entre la direction des écoles et la commune par rapport aux problèmes que rencontrent les chefs de file qui voient leurs budgets pour les achats diminuer année après année ? Les enseignants ont besoin d'avoir du matériel à jour, notamment dans les disciplines qui évoluent rapidement. Le budget de la bibliothèque scolaire a lui aussi fondu, ce qui est grandement préjudiciable à son fonctionnement.

Il n'y a malheureusement pas de réflexion possible au niveau communal, tout ce qui est du domaine pédagogique, y compris la bibliothèque, étant dorénavant de compétence cantonale. La cheffe du département est très stricte à ce sujet ; elle refuse toute implication des communes dans le cadre scolaire. Il serait donc extrêmement difficile de convaincre les autorités communales de financer quelque chose qui est de la compétence du Canton. C'est évidemment extrêmement dommageable pour la bibliothèque, qui fonctionnait tellement bien. Mais nous avons au moins réussi à sauver le poste de la bibliothécaire, du moins pour l'instant. Les seules dépenses communales qui sont liées à Ecoles concernent tout ce qui touche aux bâtiments, aux transports et aux activités para- ou périscolaires.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

Prochaine séance
Date et heure : Mercredi 12 octobre 2011 (soirée de désignation des représentants des parents)

La Tour-de-Peilz, le 26 mai 2011

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

